

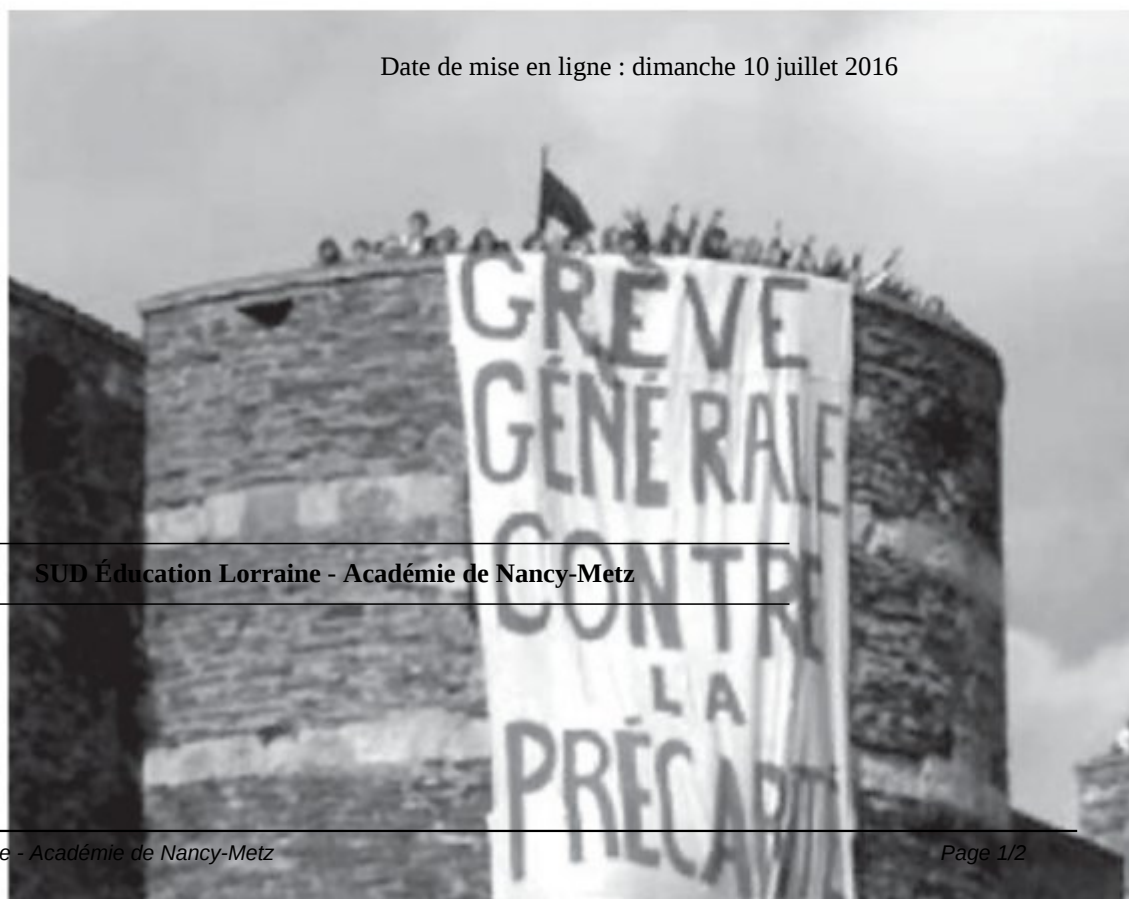


Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1620>

INFO TRÈS FRAICHE : la justice condamne l'académie de Nancy-Metz sur les Précaires

Date de mise en ligne : dimanche 10 juillet 2016



SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

la Cour d'Appel de la Chambre Sociale de Nancy a bien donné raison à tous les EVS (à l'exception d'un dossier) qui avaient porté plainte pour défaut de formation (etc). Les plaignantEs étaient accompagnésEs et soutenuEs par l'intersyndicale précarité (SUD Éducation, CGT éduc'action).

Les indemnités d'un plaignant sont conséquentes (près de 12 000Euros), on peut espérer qu'il va en être de même pour les autres dossiers.

C'est donc une énorme victoire pour nos camarades précaires !

Reste à savoir si le rectorat de Nancy-Metz se pourvoiera en cassation. Plus d'infos dans notre prochain numéro.

PRESSE-PRÉCAIRE

En usage au début
du XXI^e siècle
dans les inspections
académiques.
Interdit par
les juges en 2011.
et 2016 !

